

PAR COURRIEL

Québec, le 16 août 2023

[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

Numéro de dossier : 2308009-163

Madame,

La présente a pour objet le suivi de votre demande d'accès reçue en date du 14 août 2023 visant à obtenir copie de l'avis consultatif du Conseil du patrimoine culturel du Québec concernant les terrains étant connus comme étant les parties de lot 5 861 268 parcelle 1 et 4 437 514 parcelle 2 du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Bellechasse, et ce, à la suite de la réception de l'avis de classement et de catégorisation desdits terrains.

Nous avons procédé à l'examen de votre demande. Vous trouverez jointes à la présente lettre des copies du document visé que nous détenons et qui peut vous être communiqué.

Conformément aux articles 51 et 135 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c. A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-jointe une note explicative à ce sujet.

Nous vous prions d'agréer, Madame, nos meilleures salutations.

La responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,

[REDACTED]

Julie Lévesque

p. j.